

# RAPPORT ANNUEL 2021

DU RÉGIME DE RETRAITE DE L'ÉGLISE UNIE DU CANADA

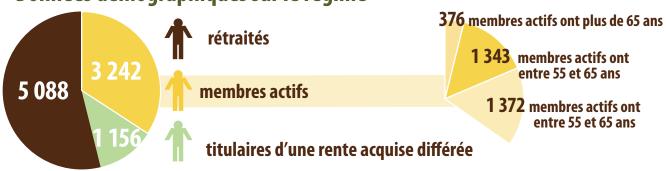


Faits en bref sur votre régime de retraite	3	
Messages aux membres	4	
Gouvernance	12	
Activités de 2021 : bilan de l'année	14	
Données financières	17	
Fournisseurs de services	21	
Principes fondateurs	22	
Communications du Conseil de retraite	23	
Bénévoles et personnel	25	



# FAITS EN BREF sur votre régime de retraite





**Membre retraité**: membre qui touche actuellement ses prestations de retraite

Membre actif : membre qui est actuellement employé par l'Église Unie Titulaire d'une rente acquise différée : membre qui a accumulé des prestations de retraite, mais qui ne les touche pas encore

Durée moyenne de cotisation au régime

**19** ans

Durée moyenne de perception des prestations de retraite

**24,5** ans

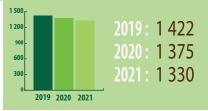




Âge moyen des membres actifs

54

#### Nombre d'employeurs participants



#### Total des prestations de retraite versées par an

2021: 73 140 000 \$
2020: 71 255 000 \$
2019: 66 778 000 \$
2018: 67 608 000 \$
2017: 66 628 000 \$

Le total comprend les remboursements et les prestations pour décès.



200 membres ont pris leur retraite en 2021



### **MESSAGES AUX MEMBRES**





# Du modérateur et du secrétaire général

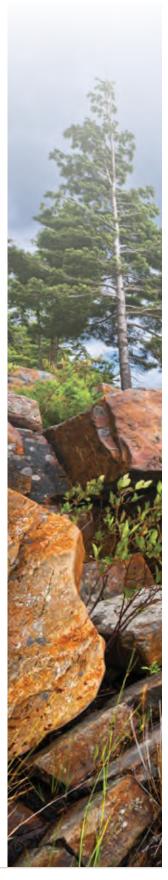
Chères membres, chers membres,

C'est avec plaisir que nous vous présentons le rapport annuel du Régime de retraite de l'Église Unie du Canada. Vous y trouverez des mises à jour des présidentes et des présidents du Conseil et des comités, des renseignements financiers sur le régime, de l'information sur les activités d'investissement responsable et la rubrique Faits en bref, qui est toujours aussi populaire. D'autres renseignements plus détaillés sont disponibles en ligne à l'adresse https://uccbenefits.ca/fr/.

L'une des discussions sujet de notre régime de retraite l'an dernier a porté sur les membres dont les prestations sont réduites en raison d'un service de plus courte durée ou de cotisations plus faibles. On s'est demandé comment le régime pourrait améliorer leurs prestations afin qu'elles aient un revenu de retraite plus viable. L'exécutif du Conseil général, en tant qu'administrateur du régime, a examiné attentivement la question. Un régime de retraite enregistré n'autorise pas d'options discrétionnaires, car il s'agit d'un véhicule rigoureusement encadré par la Loi sur les régimes de retraite (Ontario), l'Agence du revenu du Canada et d'autres organismes de réglementation. Pour cette raison, notre régime de retraite ne permettrait pas de résoudre les problèmes d'équité en matière de prestation, et il ne peut par conséquent constituer un véhicule adéquat pour régler la question d'un revenu de subsistance garanti. Aucun régime de retraite ne peut fournir une prestation de revenu de subsistance garanti comme celle que préconisent beaucoup de gens au Canada, y compris l'Église Unie. Les régimes de retraite sont conçus pour être des ressources de retraite à impôt différé qui reposent sur les cotisations et s'ajoutent aux fonds de retraite gouvernementaux et à l'épargne personnelle. Des régimes complémentaires peuvent être établis, mais ils sont coûteux à financer et entraînent des obligations fiscales importantes.

L'exécutif est conscient des limites d'un régime enregistré, mais reconnaît également les avantages de notre régime à prestations déterminées et réaffirme son engagement à l'égard de celui-ci, qui représente une ressource précieuse et importante pour la retraite des personnes ayant occupé des postes rémunérés.

Pour une troisième année consécutive, notre régime a une fois de plus permis une amélioration des prestations, grâce à une bonne conjoncture économique et à une gestion prudente des actifs.



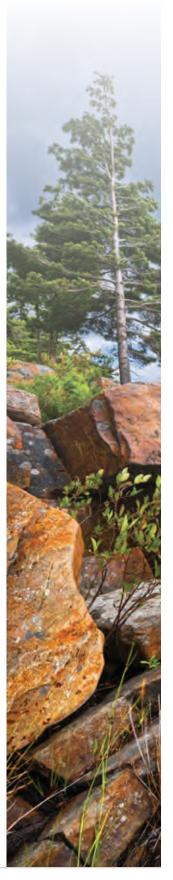
Marcus Robertson a terminé en juin son dernier mandat au Conseil de retraite, qu'il a présidé pendant neuf ans, après avoir assuré la présidence du Comité consultatif du régime de retraite. Dans l'exercice de ses fonctions, Marcus a su mettre à profit son expertise en actuariat, son engagement en tant que membre de l'Église Unie ainsi que sa grande sagesse et sa bonne volonté. Son service a été exemplaire. Merci, Marcus. Soyez béni dans vos projets futurs.

Anne Soh a été nommée présidente du Conseil de retraite par l'exécutif du Conseil général. Professionnellement, Anne est vice-présidente et actuaire du Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (OMERS). Elle préside le Comité consultatif du régime de retraite et siège au Conseil de retraite depuis janvier 2021. Merci, Anne, d'avoir discerné un appel à ce poste de leadership.

Nous remercions le personnel du régime, qui l'a géré et administré à distance pendant toute la durée de la pandémie. Ce n'est pas un mince exploit d'avoir réussi à maintenir le même niveau de service, tout en s'engageant dans la mise en œuvre sur trois ans d'un nouveau système d'administration. Merci à toutes et à tous pour votre dévouement et votre travail acharné!

Soyez bénis, toutes et tous,

Pasteur Richard Bott, modérateur Pasteur Michael Blair, secrétaire général





#### Du président du Conseil de retraite

Chères membres, chers membres,

Dans un contexte d'instabilité géopolitique et de pandémie persistante, notre régime de retraite demeure dans une position financière solide, ce qui explique que le Conseil de retraite ait pu accepter une hausse des prestations de retraite au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Même si des hausses ont été approuvées trois années de suite, nous tenons à préciser que de telles augmentations ne sont pas garanties et qu'elles dépendront toujours du maintien de la solidité financière du régime. Le Conseil de retraite surveille régulièrement la santé financière du régime et applique les dispositions de la Politique de financement pour déterminer si des hausses peuvent être envisagées.

#### Investissement responsable

Nous poursuivons nos activités de mobilisation et de parrainage de propositions d'actionnaires. L'une de ces propositions visait Constellation Software et pressait la société d'améliorer ses pratiques en matière de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI). Elle demandait que soit rédigé un rapport sur les plans de la société pour cerner, atténuer et éliminer les inégalités raciales au sein de son effectif. Bien que le conseil d'administration de Constellation ait recommandé son rejet, la proposition a été adoptée, 62 % des actionnaires ayant voté pour celle-ci.

Le régime a signé la Déclaration des investisseurs canadiens sur les changements climatiques, qui est parrainée par l'Association pour l'investissement responsable et comprend un engagement à atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Il s'agit d'un projet à long terme et, comme la plupart des régimes, nous ne sommes qu'au début de cette démarche.

En mars 2022, le Conseil de retraite a établi une exclusion concernant les titres russes et biélorusses.

#### Remerciements

Je tiens à adresser mes remerciements aux membres dévoués du Conseil et des comités, qui consacrent leur temps et leur talent à la gouvernance du Régime de retraite de l'Église Unie du Canada, ainsi qu'au personnel du régime de retraite, qui continue de travailler à domicile alors que le bureau du Conseil général demeure fermé. Nous remercions tout particulièrement David Gilliland et Doug Greaves, qui ont terminé leur période maximale de neuf ans de service au sein du Conseil. Leur riqueur et leur savoir-faire nous manqueront.



J'ai moi-même achevé mon mandat au sein du Conseil et assisté à ma dernière réunion en juin 2022. Ce fut un honneur de servir en qualité de président ces neuf dernières années et je remercie l'exécutif du Conseil général de m'avoir fait confiance et donné cette chance. J'ai le plaisir de vous informer que l'exécutif a nommé Anne Soh à la présidence. Je passe donc le flambeau à Anne, dont l'excellence n'est plus à démontrer. Bienvenue à la présidence, Anne!

La suite du présent rapport rend compte du rendement et de l'administration du fonds en 2021.

Au nom du Conseil de retraite,

Marcus Robutson

Marcus Robertson, président

Pour consulter les notices biographiques des membres, rendez-vous sur le site du <u>Fonds de documents du Centre</u> d'avantages sociaux de l'Église Unie.





# Du président du Comité consultatif du régime de retraite

Chères membres, chers membres,

Ma première année à la présidence du Comité consultatif du régime de retraite (CCRR) est terminée et j'ai le plaisir de présenter un aperçu des activités du comité en 2021.

# Les membres du régime ont bénéficié d'une augmentation de leur pension pour la troisième année consécutive

En s'appuyant sur les résultats des contrôles trimestriels continus de la capitalisation du régime, le CCRR a recommandé au Conseil de retraite une augmentation de 4 % des pensions des membres retraités et inactifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 et une augmentation temporaire du taux auquel les membres actifs constituent leur pension en 2022.

#### Évaluation de la capitalisation du régime au 31 décembre 2021

Le CCRR a travaillé avec Mercer et le personnel du régime de retraite pour effectuer une évaluation du régime au 31 décembre 2021. Les résultats de l'évaluation ont montré que le régime demeurait bien capitalisé à cette date, autant sur la base de la continuité d'exploitation que sur la base de la solvabilité. Le CCRR a recommandé au Conseil de retraite de déposer l'évaluation auprès des organismes de réglementation, recommandation approuvée par le Conseil à sa réunion du 14 juin 2022. Le régime n'aura pas à déposer une autre évaluation avant trois ans, ce qui assurera la stabilité des cotisations et des prestations en cette période de bouleversements économiques et géopolitiques.

#### Système d'administration des pensions et des avantages sociaux

Les membres du CCRR sont également fiers de participer à l'implantation du nouveau système d'administration des pensions et des avantages sociaux, qui est en cours et se déroule sans anicroche. Le CCRR reçoit chaque trimestre des mises à jour sur le projet, et certains membres du CCRR siègent au comité directeur qui, en collaboration avec LifeWorks, met tout en œuvre pour assurer la mise en place réussie du nouveau système.

#### Cadre de gestion des risques

Le groupe de travail du CCRR sur l'évaluation des risques élabore actuellement un cadre de travail sur les risques ainsi qu'un énoncé sur l'appétence au risque, en coordination avec la Politique de financement du régime et la stratégie du Conseil de retraite, en vue d'assurer la bonne santé financière du régime de retraite et de ses membres.

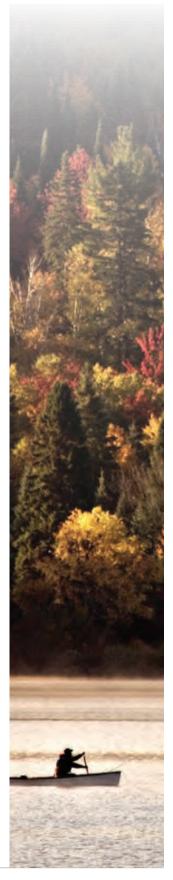


Les membres du CCRR sont heureux de consacrer du temps et leurs compétences spécialisées à la réussite du régime de retraite de l'Église Unie du Canada. Au nom de tous les membres, je salue et je remercie de sa contribution le personnel du Bureau du Conseil général.

Au nom du Comité consultatif du régime de retraite,

Jacques Tremblay

Pour consulter les notices biographiques des membres, rendez-vous sur le site du Fonds de documents de l'Église Unie.





# De la présidente du Comité d'investissement

Chères membres, chers membres,

L'année 2021 a été une très bonne année. Le fonds de pension a donné un rendement annuel brut de 8,6 %, soit environ 2,7 % de plus que le rendement prévu par sa politique. Ce résultat est d'autant plus exceptionnel que le portefeuille obligataire du fonds, qui représente plus de la moitié de l'actif, a enregistré un rendement négatif de -2 %. La faiblesse du rendement des obligations s'explique par la hausse des taux d'intérêt en 2021. Cela signifie que nos positions sur actions ont contrebalancé très efficacement cette faiblesse; les actions mondiales comme les actions canadiennes ont affiché un rendement de 24 %. Nos placements immobiliers n'ont pas été en reste, avec un rendement de 21 %, de même que nos investissements en prises de participation, avec un rendement de 34 %. La valeur de l'actif du fonds a atteint un nouveau sommet, clôturant l'année à 1,66 milliard de dollars, ce qui assure le maintien de la bonne capitalisation du régime.

À partir de 2022, les effets des mesures de relance gouvernementales et les problèmes persistants liés à la pandémie qui touchent les chaînes d'approvisionnement ont provoqué une hausse de l'inflation mondiale d'une ampleur jamais observée en 40 ans. Les avis d'inflation annuels de 9 % étaient courants. Pour lutter contre l'inflation, les banques centrales ont commencé à relever les taux d'intérêt, ce qui a eu pour effet non seulement de réduire l'inflation, mais également de ralentir l'économie. Ensuite, la Russie a envahi l'Ukraine et la Chine a instauré des mesures draconiennes de fermeture liées à la pandémie, déclenchant une nouvelle spirale de problèmes dans les chaînes d'approvisionnement et une hausse des prix du pétrole et du gaz. En raison de la hausse des taux d'intérêt et d'une chute des marchés boursiers, le régime a été contraint de renoncer aux gains réalisés en 2021. Cela dit, même avec ce mauvais rendement des marchés, la capitalisation du régime demeure solide, ce qui a permis au Conseil d'accorder des hausses de prestations en 2022.

Malheureusement, à court terme, l'inflation, les perturbations des chaînes d'approvisionnement et l'incertitude liée aux récessions continueront de peser sur les marchés. Le fonds de pension maintient sa répartition prudente : la plupart de ses actifs sont investis dans des obligations et aucun changement n'est prévu. Le Comité d'investissement est conscient que le fonds est un investisseur à long terme et qu'il peut y avoir des périodes d'instabilité et de rendement négatif. Avec le temps, les marchés se redressent et reprennent leur évolution ascendante à long terme.



Au début de l'année 2021, pour s'orienter dans son travail, le Comité a élaboré certains objectifs pour chaque catégorie d'actifs. En 2021, le Comité a réduit son exposition aux actions canadiennes, en faisant passer la cible de répartition en actions canadiennes de 12 % à 6 % et la cible de répartition en actions mondiales, de 21 % à 27 %. Ce changement a été dicté en grande partie par des préoccupations concernant la concentration d'actions dans les secteurs de l'énergie et des finances sur le marché canadien, ainsi que par de meilleures occasions offertes sur le marché des actions mondiales. En 2022, le Comité d'investissement pense investir dans des entreprises non cotées en bourse et possiblement dans les infrastructures. Le Comité mise sur le maintien des solides rendements que le fonds a connus grâce à sa répartition actuelle dans des catégories d'actifs non traditionnels.

Quatre membres du Comité l'ont quitté l'an dernier, surtout parce qu'ils arrivaient à la fin de leur mandat : Jim Walker, Claire Kyle, Bill Mackenzie et Asif Haque. Leur sagesse et leurs conseils nous manqueront. Nous continuons à attirer des talents exceptionnels au Comité et nous avons accueilli Steve Smith, Doug Chau, Adam Buzanis et Deborah Ng. Tous les quatre sont des professionnels chevronnés de l'investissement qui ont une connaissance approfondie des fonds de pension. Nous nous félicitons de la valeur ajoutée qu'ils apportent et de leur intégration au fonctionnement collégial du Comité. En 2022, nous avons enfin commencé à nous réunir en personne, et j'ai hâte de voir une diminution des contacts en mode virtuel. Je remercie tous les membres du Comité de leur dévouement et de leur professionnalisme durant cette période de turbulence.

Au nom du Comité d'investissement,

Deborah Leckman, présidente

Pour consulter les notices biographiques des membres, rendez-vous sur le site du Fonds de documents de l'Église Unie.



#### Structure de gouvernance du régime de retraite



#### **Composition et nominations**

### Nomination du président du Conseil de retraite

Lors de sa réunion du 30 avril 2022, l'exécutif du Conseil général a approuvé la nomination d'Anne Soh, FSA, FCIA, comme prochaine présidente du Conseil de retraite. Anne, qui siégeait au Comité consultatif du régime de retraite (CCRR) depuis 2011, en a assumé la présidence de novembre 2013 à décembre 2020. Après avoir terminé son troisième et dernier mandat au CCRR en décembre 2020, elle a été nommée au Conseil de retraite.

Anne Soh est vice-présidente et actuaire du Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (OMERS). Ayant plus de 30 ans d'expérience comme cadre dans le secteur des régimes de retraite et des avantages sociaux, elle fournit aux conseils d'administration d'OMERS, dont elle supervise le service actuariel interne, des conseils en matière de financement et de durabilité des régimes. Elle siège en outre au conseil d'administration et au comité des finances et de l'audit de l'École nationale de ballet du Canada. Elle est membre de l'Institut canadien des actuaires et détient un baccalauréat ès sciences de l'Université de Western Ontario. Elle est diplômée du Rotman Directors Education Program de l'Institut des administrateurs de sociétés.

Le mandat d'Anne en tant que présidente du Conseil de retraite débutera après la réunion de juin 2022 du Conseil de retraite, durant laquelle Marcus Robertson, FSA, FCIA, terminera son troisième et dernier mandat à titre de président. L'exécutif du Conseil général tient à remercier Marcus pour ses neuf années de leadership rigoureux.

#### **Autres nominations**

#### Conseil de retraite

Un nouveau membre est venu s'ajouter au Conseil de retraite depuis le dernier rapport annuel. Le souscomité exécutif du Conseil général a approuvé la nomination de Darwin Bozek au Conseil de retraite lors de sa réunion du 31 mars 2021. Darwin possède de nombreuses années d'expérience à des fonctions de leadership, notamment dans son poste actuel de PDG de l'Alberta Pensions Services Corporation, qu'il occupe depuis près de quatre ans. Il est également diplômé de l'Institut des administrateurs de sociétés.

Trois membres spécialistes du Conseil de retraite, à savoir David Gilliland, Doug Greaves et Marcus Robertson (susmentionné), terminent leur troisième et dernier mandat au Conseil de retraite en juin 2022. Bientôt, Sharon Aylsworth achèvera aussi son mandat triennal en tant que membre de l'exécutif du Conseil général (ECG), de même que sa nomination en tant que représentante de l'ECG au Conseil de retraite. Le Conseil de retraite et le personnel apprécient la rigueur et les conseils avisés de ces membres ainsi que leur engagement à consacrer au régime leur temps et leurs compétences spécialisées. Le Conseil

de retraite transmettra au Comité des nominations de l'exécutif du Conseil général la recommandation de trois nouveaux membres, en vue d'une nomination au Conseil de retraite avant sa réunion d'octobre 2022.

#### Comité consultatif du régime de retraite

Steven McCormick a quitté le Comité consultatif du régime de retraite à la fin de son deuxième mandat en juillet 2021 en raison d'engagements concurrents. Juan Diz et Kevin Pyo ont été nommés au Comité à l'automne 2021. Juan et Kevin ont tous deux de l'expérience dans la mise en œuvre de systèmes et l'administration de données, ce qui est au centre des préoccupations du CCCR et du personnel.

#### Comité d'investissement

Ouatre membres ont quitté le Comité d'investissement • le devoir de protéger les renseignements en 2021, principalement parce qu'ils ont terminé le nombre maximum de trois mandats, soit neuf ans en tout. Il s'agit de Jim Walker, Claire Kyle, Bill Mackenzie et Asif Haque. Après leur départ, le Comité a accueilli Steve Smith, Doug Chau, Adam Buzanis et Deborah Ng, qui sont spécialisés dans diverses catégories d'actifs et possèdent des connaissances approfondies des fonds de pension.

Veuillez consulter la liste complète de tous les membres qui siègent au Conseil de retraite, au CCRR et au Comité d'investissement dans le site Web du Fonds de documents du Centre d'avantages sociaux. Vous y trouverez pour chaque membre une notice biographique décrivant en détail son expertise dans les domaines des pensions, des finances et des ressources humaines, ou les compétences et les perspectives qu'il apporte au régime.

#### Responsabilité fiduciaire et diligence

Pour le Conseil de retraite, le Comité consultatif du régime de retraite (CCRR) et le Comité d'investissement, les obligations fiduciaires envers les membres et la diligence raisonnable dans la gestion du régime sont primordiales.

On entend par obligations fiduciaires:

- le devoir de loyauté envers les bénéficiaires du régime (éviter les conflits d'intérêts, ne pas faire passer ses intérêts avant ceux des bénéficiaires et ne pas tirer d'avantages personnels de son rôle de fiduciaire);
- le devoir de prudence dans l'intérêt des bénéficiaires du régime (en faisant preuve de la diligence raisonnable et de la compétence nécessaire pour bien s'informer de l'ensemble de la documentation disponible de façon à prendre les meilleures décisions);
- le devoir d'impartialité;
- le devoir de divulguer l'information nécessaire;
- confidentiels.

La norme découlant des obligations fiduciaires n'étant pas parfaite, il est essentiel de faire preuve de diligence raisonnable, ce qui comprend:

- envisager un éventail de solutions afin de faire des choix raisonnables;
- solliciter des avis spécialisés s'il y a lieu;
- consigner le processus de diligence raisonnable dans des documents ou des procès-verbaux;
- conserver le plus longtemps possible les dossiers du régime de retraite lorsque c'est faisable en pratique;
- examiner de temps à autre le processus de gouvernance et la documentation afin de s'assurer qu'ils sont conformes aux pratiques exemplaires en vigueur.

Pour une explication détaillée des structures hiérarchiques et des sphères de responsabilité des organes directeurs du régime de retraite, consultez l'organigramme de la gouvernance du régime de retraite accessible dans le site du Fonds de documents du Centre d'avantages sociaux.

### **ACTIVITÉS EN 2021 : BILAN DE L'ANNÉE**

#### **Investissement responsable**

Le Conseil de pension, ses comités et son personnel s'efforcent constamment d'améliorer les activités d'investissement responsable et de mobilisation. Le régime de retraite est devenu signataire des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (UN PRI) en 2017 et doit déposer chaque année un rapport sur ses activités. Aucun rapport n'a toutefois été remis pour 2021 parce que les Nations Unies travaillent à une refonte en profondeur de la méthode de production des rapports sur les Principes pour l'investissement responsable et que les systèmes de dépôt n'étaient pas accessibles. Nous avons hâte d'avoir accès en 2023 à des systèmes améliorés qui donneront de plus en plus de place aux initiatives concernant les changements climatiques.

En 2022, le régime de retraite a signé la Déclaration de l'investisseur canadien sur le changement climatique. En vertu de cet engagement, le régime a la responsabilité d'établir des cibles provisoires et à long terme de réduction des émissions de gaz à effet de serre, fondées sur la science du climat et conformes à l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050 ou plus tôt. Il s'agit d'un engagement majeur qui demandera du temps et des ressources supplémentaires. Alors que nous nous efforcerons de mettre en œuvre cet engagement, des mises à jour régulières seront fournies.

En 2021, le régime s'est associé aux activités d'engagement actionnarial de l'Association des actionnaires pour la recherche et l'éducation (SHARE), qui est entrée en communication avec 25 sociétés à propos de 59 enjeux. Parmi les divers enjeux abordés, on peut mentionner les changements climatiques, la réconciliation, la finance durable et la justice raciale. Voici certains exemples des activités de SHARE :

- SHARE a pris contact avec Northland Power Inc. afin d'examiner les renseignements communiqués par la société sur son capital humain dans son rapport sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) de 2020. Soulignant que les questions en rapport avec la transition juste, c'est-à-dire la préparation de la main-d'œuvre et le soutien aux travailleurs durant la transition vers une économie à faible émission de carbone, sont essentielles à la stratégie ESG globale de la société, SHARE a insisté sur la nécessité de prioriser des conditions de travail acceptables dans le cadre de la stratégie générale de décarbonisation de la société. Même si celle-ci a fait des progrès importants l'an dernier en ce qui concerne sa stratégie relative au capital humain, SHARE a réitéré la nécessité d'améliorer de manière continue les structures de divulgation et de gouvernance en rapport avec l'acceptabilité des conditions de travail, les principes de transition juste et la diversité raciale et de genre.
- SHARE a rencontré PepsiCo pour discuter de ses engagements en matière de justice raciale. La société a été encouragée à divulguer des données démographiques sur la race et l'ethnicité pour son effectif en dehors des États-Unis, afin de permettre aux investisseurs de mesurer la diversité de sa main-d'œuvre et d'avoir une idée des possibilités d'avancement à l'échelle mondiale des minorités visibles, notamment des employées et des employés noirs, autochtones, latino-américains et asiatiques. PepsiCo a également été encouragée à adopter des objectifs plus officiels afin d'accroître la représentation raciale et ethnique dans son effectif mondial, et à mettre en œuvre des plans officiels pour combler tout écart de rémunération entre les sexes et les races. En ce qui concerne la diversité au sein du conseil d'administration, PepsiCo dispose

- d'une charte pour son comité du développement durable, de la diversité et des politiques publiques, un premier pas dans la bonne direction.
- SHARE s'est renseignée sur les progrès réalisés par la Banque Royale dans l'élaboration d'une déclaration de principes sur les droits de la personne intégrant la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA). La Banque Royale a répondu en fournissant des précisions sur la version actualisée de sa déclaration de principes, qui fait référence aux droits des peuples autochtones, mais n'engage pas explicitement la société à respecter la DNUDPA. SHARE poursuit le dialogue avec la Banque Royale.
- Le régime de retraite a déposé une proposition d'actionnaire auprès d'Alphabet Inc. demandant au conseil d'administration d'effectuer une évaluation de l'impact sur les droits de la personne de FLoC, le nouveau système publicitaire de la société. Cet engagement a été coordonné avec une alliance d'investisseurs par l'entremise de l'Investor Alliance for Human Rights. La proposition a été retirée parce qu'Alphabet a accepté de ne pas implanter FloC et de rencontrer SHARE pour discuter de la manière dont la société repère et gère les risques et les répercussions possibles les répercussions possibles de sa technologie publicitaire sur les droits de la personnel.
- SHARE et un groupe d'autres membres de l'Investor Alliance for Human Rights ont communiqué avec Boralex Inc. pour discuter de rapports mettant en évidence des risques généralisés de travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement pour la production de panneaux solaires. On a demandé à la société et à ses pairs de cartographier la chaîne de valeur de façon à déterminer les liens entre les chaînes d'approvisionnement et la région autonome ouïghoure du Xinjiang, de se désengager de toute relation commerciale avec des fournisseurs liés à des situations de travail

- forcé, et d'informer le public des progrès réalisés à cet égard. La société a indiqué que, bien qu'elle n'ait pas créé de grandes installations solaires au cours des dernières années, elle a mis à jour sa charte d'approvisionnement et tenté de trouver des fournisseurs de produits solaires en dehors de la région chinoise du Xinjiang. SHARE et les autres investisseurs inciteront la société à renforcer ses engagements en matière de droits de la personne dans l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement, et à accroître la divulgation des vérifications effectuées à cet égard.
- Le régime de retraite a déposé auprès de Constellation Software une proposition d'actionnaire pressant la société d'améliorer ses pratiques en matière de diversité, d'équité et d'inclusion. La proposition demandait un rapport sur les plans de la société visant à cerner, à traiter, à atténuer et à éliminer les disparités raciales dans son effectif. Bien que le conseil d'administration de Constellation Software ait recommandé aux actionnaires de voter contre la résolution à l'assemblée générale annuelle du 5 mai, ceux-ci ont voté à 62 % en faveur de la proposition, qui a été adoptée.
- Comme les années précédentes, un sondage sur les pratiques ESG a été diffusé à tous les gestionnaires de placements actifs à l'automne 2021. Dans l'ensemble, la qualité des réponses montre un engagement ferme de tous les gestionnaires de placements du régime à l'égard de l'intégration des pratiques ESG dans le processus d'investissement.
- Enfin, en mars 2022, le régime a instauré une exclusion des titres russes et biélorusses en raison de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

#### **Évaluation actuarielle**

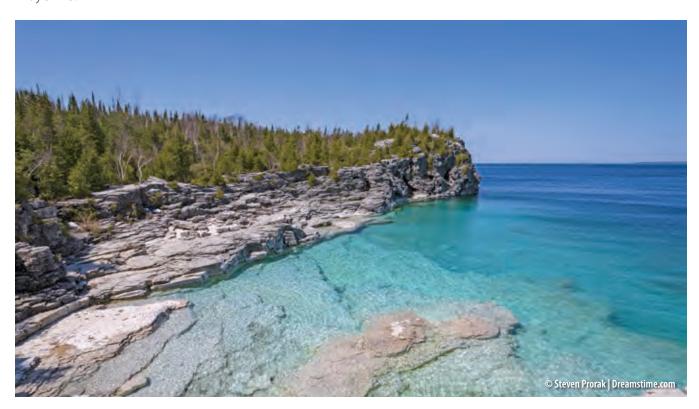
Une évaluation du régime au 31 décembre 2021 a été effectuée et approuvée à la réunion du Conseil de retraite du 14 juin 2022 et déposée par la suite auprès de l'Autorité ontarienne des services financiers. Le régime n'aura pas à déposer d'autre évaluation régulière avant trois ans, ce qui assure trois années de stabilité des cotisations et des prestations.

L'évaluation a montré que le régime, sur la base de la continuité de l'exploitation, était financé à 119 % au 31 décembre 2021, ce qui représente une baisse par rapport au pourcentage de 122 % de l'évaluation datée du 31 décembre 2019. L'hypothèse de la continuité utilisée pour effectuer les calculs suppose que le régime se maintiendra indéfiniment dans sa forme actuelle. Les calculs tiennent compte des attentes relatives au rendement des placements sur divers marchés et de l'évolution des caractéristiques démographiques des cotisantes et des cotisants au régime, comme l'âge de la retraite et la durée de vie moyenne.

L'évaluation a montré que le régime, sur la base de la solvabilité, était financé à 122 % au 31 décembre 2021, un résultat supérieur au pourcentage de 116 % de l'évaluation datée du 31 décembre 2019. Cela signifie que si le régime avait dû être liquidé le 31 décembre 2021, il aurait eu suffisamment de fonds pour s'acquitter de toutes ses obligations de paiement des prestations de retraite dues aux membres actifs, aux titulaires d'une rente acquise différée et aux membres retraités

# Augmentation des prestations de retraite

Compte tenu des exigences énoncées dans la Politique de financement et des contrôles trimestriels continus de la capitalisation, le régime a été en mesure d'accorder une autre augmentation des prestations de retraite à compter du 1er janvier 2022. Les membres retraités auront reçu leur augmentation au début d'avril 2022 (avec rétroactivité jusqu'à janvier).



# DONNÉES FINANCIÈRES

### **États financiers**

État de l'actif net disponible pour les	prestations	
Au 31 décembre (montants en milliers de dollars)		
	2021	2020
Actifs		
Placements	1 647 893 \$	1 575 167 \$
Encaisse	6 260	8 5 1 9
Sommes à recevoir	2 342	2 216
Intérêts courus et dividendes à recevoir	5 293	5 596
	1 661 788	1 591 498
Passif et fiducie		
Sommes à payer et charges à payer	2 299	3, 54
	2 299	3 854
Actif net disponible pour les prestations	1 659 489 \$	1 587 644 \$

	2021	2020
Actif net disponible pour les prestations en début d'année	1 587 644 \$	1 523 225 \$
Écart positif		
Gain net sur vente de titres de placement	75 572	49 622
Variation des gains nets latents (pertes nettes latentes) dans l'année	19 954	33 045
Variation de la juste valeur des placements	95 526	82 667
Revenu de placements	39 055	42 107
Cotisations		
Employeurs	12 204	12 349
Membres	8 129	8 239
	154 914	145 362
Écart négatif		
Paiement des rentes	68 049	66 135
Remboursements	5 091	5 120
Charges administratives, de projet et de placement	9 929	9 688
	83 069	80 943
Variation de l'actif net disponible pour les prestations	71 845	64 419
Actif net disponible pour les prestations en fin d'année	1 659 489 \$	1 587 644 \$

#### Analyse financière

#### Rendement de la caisse de retraite

L'année 2021 a été bonne, mais l'avenir est peu encourageant.

Le taux de rendement de l'investissement de notre caisse de retraite a atteint 8,6 % en 2021, un pourcentage bien supérieur à notre objectif de référence de 5,7 %. En 2021, toutes les catégories d'actifs en actions ont enregistré de bons résultats, à l'exception des actions canadiennes, dont le rendement a été plus faible. Dans l'ensemble, le rendement des obligations a été de -2 % en 2021 en raison de la hausse des taux d'intérêt. Toutefois, le portefeuille obligataire a tout de même réussi à surpasser son indice de référence de 0,5 %. En 2021, il n'y a pas eu de nouvelles affectations, mais le Comité d'investissement a convenu de revoir systématiquement chaque catégorie d'actifs. Le premier examen, qui portait sur les actions

canadiennes, a donné lieu à une réduction de la répartition cible en actions canadiennes, qui est passée de 12 % à 6 %, et à une augmentation de la répartition cible en actions mondiales, y compris les actions des marchés émergents, qui est passée de 21 % à 27 %. Les activités futures mettront l'accent sur les placements non traditionnels et comprendront possiblement de nouveaux placements dans des fonds de capital-investissement et dans les infrastructures. L'année a été très bonne pour le capitalinvestissement, qui a permis de réaliser des gains substantiels sur les ventes d'actifs et a fourni des liquidités importantes. En outre, la caisse de retraite a investi 15 millions de dollars dans un fonds immobilier axé sur les installations de stockage en vrac aux États-Unis. Cet investissement a été très fructueux, générant un rendement brut de plus de 40 % la première année. S'ajoutant aux excellents rendements de tous les autres placements immobiliers, cet investissement a fait en sorte que la part du fonds investie dans l'immobilier a atteint l'objectif fixé de 8 % des actifs.

Jusqu'ici, les rendements de 2022 ont été très décevants et ont annulé les gains réalisés en 2021. C'était à prévoir, compte tenu de la crise géopolitique causée par l'invasion russe en Ukraine et des répercussions persistantes de la pandémie mondiale. L'inflation élevée a un impact très négatif sur les obligations en raison de

Type d'investissement	2021	2020	2019
Revenu fixe canadien	45 %	47 %	46 %
Revenu fixe mondial	6	6	6
Actions canadiennes	6	12	12
Actions mondiales	29	22	23
Immobilier	8	6	6
Créance privée	0	1	1
Placements privés	4	5	5
Investissement au comptant	2	1	1
	100 %	100 %	100 %

**Revenu fixe canadien :** principalement des obligations gouvernementales et de sociétés

**Revenu fixe mondial :** principalement des obligations gouvernementales et de sociétés émises dans d'autres pays que le Canada

**Actions :** principalement des actions de grandes sociétés ayant une capitalisation boursière de plus de 500 millions de dollars

**Immobilier**: fonds communs canadiens, diversifiés selon la situation géographique et le type d'avoir

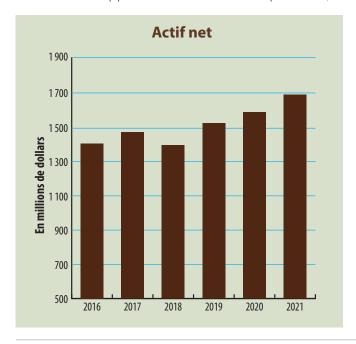
**Créance privée :** principalement des prêts garantis consentis aux sociétés, semblables à des prêts bancaires

**Placements privés :** actions et créances investies au sein d'un groupe diversifié de petites et moyennes entreprises

**Investissement au comptant :** certificats de placement garanti, bons du Trésor et encaisse

l'augmentation des taux d'intérêt, qui a pour effet de ralentir l'activité économique, ce qui se traduit par des perspectives de rendement plus faibles pour les sociétés et une diminution du cours des actions. Les problèmes persistent d'approvisionnement qui depuis la pandémie sont à présent aggravés par la querre en Ukraine. Il faut espérer qu'en relevant les taux d'intérêt, les banques centrales permettront un atterrissage en douceur de l'économie, avec une inflation plus faible et une courte période de croissance économique négative. Toutefois, si l'inflation persiste et que la croissance économique ne rebondit pas, le monde pourrait connaître une période de stagflation, ce qui causerait davantage de difficultés sur les marchés financiers et freinerait la reprise de l'économie mondiale. Le bon côté des choses, c'est que le régime de retraite a prévu une autre augmentation des prestations en 2022, comme les membres l'auront probablement constaté sur leur compte en banque au début d'avril. Jusqu'à la date courante, en 2022, malgré le ralentissement des marchés financiers, la caisse de retraite demeure dans une position financière solide au regard de l'ampleur du passif du régime.

Le placement des actifs détenus dans le fonds se fait selon une approche d'investissement prudente,



dont l'objectif est d'assurer des prestations stables à long terme aux membres. La cible de répartition des actifs demeure la suivante : 55 % de titres à revenu fixe et de liquidités et 45 % d'actions. Les rendements élevés sur les titres de participation par rapport aux rendements négatifs des obligations en 2021 ont entraîné une surpondération de 2 % des titres de participation et une sous-pondération des titres à revenu fixe dans la composition de l'actif à la fin de l'année. La surpondération des titres de participation se situe bien dans la fourchette acceptable des politiques du fonds de pension. Le Comité d'investissement n'a pas procédé activement à un rééquilibrage au cours de l'année, mais il a effectué les rachats nécessaires pour financer les paiements au titre des pensions en guise de rééquilibrage. Au quatrième trimestre de 2021, le Comité d'investissement a réduit la part des placements dans le marché des actions canadiennes au profit du marché des actions mondiales. Ce changement a créé un certain rééquilibrage en faveur des obligations, et une partie du produit a été conservée en trésorerie pour soutenir le versement des prestations de retraite durant le premier trimestre de 2022. C'est pour cette raison que la position de trésorerie se situait à 2 % à la fin de l'année, contre 1 % les années précédentes.

Le fonds a 8 % de ses actifs dans l'immobilier, ce qui est conforme à l'objectif fixé. Cette année, la répartition dans ce type d'actif a augmenté en raison d'un investissement de 15 millions de dollars réalisé dans un fonds immobilier américain et de la forte hausse de la valorisation des bâtiments industriels et des immeubles à appartements résidentiels. L'affectation en capital-risque ou l'investissement en capital-risque a baissé pour atteindre la cible de 4 %, en raison d'une augmentation des distributions. Enfin, le fonds réduit progressivement ses affectations actuelles dans des créances privées; elles ne sont pas nulles, mais la valeur des investissements restants est devenue négligeable. Le Comité d'investissement pourrait envisager de nouvelles

affectations à des créances privées dans des créances privées lorsqu'il réexaminera la répartition globale des titres à revenu fixe.

La valeur de nos actifs a augmenté de 72 millions de dollars en 2021, les gains de placement et les contributions ayant plus que compensé les paiements au titre des pensions.

#### Rendement actuariel

## Selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation, notre capitalisation est demeurée solide en 2021.

Lorsqu'on procède à une évaluation actuarielle du régime sur la base de de la continuité d'exploitation, on suppose que le régime de retraite et les investissements dans le fonds de pension se maintiendront dans leur forme actuelle à très long terme. La valeur actuarielle de l'actif comprend l'investissement dans le fonds de pension et la valeur actuelle des cotisations futures. On tient également compte de la moyenne du revenu de placement pour que, si un gain important ou une perte importante se produit au cours d'une année donnée, cela n'influe pas outre mesure sur le résultat. Le passif actuariel correspond à la valeur actuelle des

Selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation

1900
1700
1500
1100
1100
1500
2016
2017
2018
2019
2020
2021
Estimation actuarielle du passif

Estimation actuarielle de l'actif

paiements futurs aux retraités, ce qui signifie qu'une baisse des taux d'intérêt accroît le passif calculé et affaiblit la capitalisation du régime.

Le graphique montre que le régime, sur la base de la continuité, est en position excédentaire depuis 2016, l'actif étant supérieur au passif actuariel. Cela s'explique surtout par le rendement positif des placements. Le régime était toujours en position excédentaire à la fin de 2021, avec un actif dépassant le passif actuariel d'un montant estimé à 276 millions de dollars. L'excédent a augmenté en 2021 parce que l'actif a augmenté et que le passif a diminué du fait de la hausse des taux d'intérêt. La répartition des gains de placement sur plusieurs années permet un lissage de la valeur de l'actif, ce qui atténue les effets d'une forte augmentation de la valeur de l'actif, comme celle observée de 2019 à 2021, et ceux d'une forte diminution, ce qui est susceptible de se produire en 2022.

Selon l'hypothèse de la liquidation ou de la solvabilité, on estime que le régime est bien capitalisé, l'actif dépassant le passif d'environ 23 %. Comme le régime est à maturité, il y a plus de membres retraités que de membres actifs. Les cotisations ne couvrent que 28 % des montants versés annuellement pour les prestations, le reste devant provenir des revenus de placement. Au fil du temps, les montants versés pour les prestations continueront d'augmenter et les cotisations, de baisser, ce qui obligera le régime à dépendre davantage des placements pour couvrir ses besoins de liquidités.

#### Audit du régime

En 2021, le Conseil de retraite a de nouveau retenu les services de la firme de comptables agréés PricewaterhouseCoopers LLP pour procéder à l'audit du régime. La firme a vérifié les états financiers à usage particulier au 31 décembre 2021, et pour l'année écoulée. Le régime est également soumis à un examen actuariel régulier et continu.

### **FOURNISSEURS DE SERVICES**

#### Le Centre d'avantages sociaux

Le Centre d'avantages sociaux assure la gestion au quotidien des opérations liées aux régimes de retraite et d'avantages sociaux. Vous pouvez communiquer avec le Centre par téléphone en composant le 1 855-647-8222 ou le 905-480-8222, ou par courriel aux adresses suivantes :

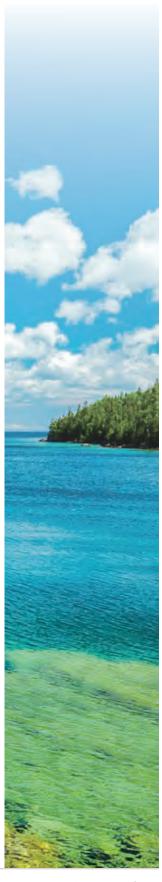
Benefits@united-church.ca Disability@united-church.ca Pension@united-church.ca

Le personnel du Centre, qui est situé dans les locaux du Bureau du Conseil général à Toronto, fait partie de l'effectif de l'Église Unie.

#### Services spécialisés

Le Conseil de retraite a recours de façon à divers fournisseurs de service.

- BMKP Law La firme juridique Brown Mills Klinck Prezioso LLP conseille le régime sur les normes touchant les régimes de retraite, sur les questions de conformité à l'impôt sur le revenu et sur les questions d'administration, d'interprétation des règles et de communication de l'information relative au régime. BMKP Law apporte également un soutien à la gouvernance du régime en assistant aux réunions du Conseil de retraite et du Comité consultatif du régime de retraite, en fournissant de l'aide et des conseils au besoin, en offrant une formation fiduciaire aux membres du conseil et des comités et en présentant des mises à jour périodiques sur le contexte juridique.
- Mercer La firme Mercer fournit des services actuariels et de conseils au régime, y compris un suivi continu de sa capitalisation. Elle participe également aux réunions du Comité consultatif du régime de retraite afin de fournir une analyse des changements législatifs.
- Association des actionnaires pour la recherche et l'éducation (SHARE, share. ca) SHARE est un chef de file au Canada dans le domaine des services, de la recherche et de l'éducation en matière d'investissement responsable. SHARE fournit également au Conseil de retraite des services de vote par procuration et d'engagement actionnarial. Collaborer avec SHARE permet au Conseil de tirer parti de la combinaison des actifs du fonds de pension avec les actifs d'autres clients afin de créer un rapport de force plus important dans les discussions avec les sociétés. Dans la mesure du possible, les activités d'engagement actionnarial sont menées de manière œcuménique ou en partenariat avec d'autres investisseurs qui partagent les mêmes préoccupations ou les mêmes valeurs que l'Église Unie.



### PRINCIPES FONDATEURS

# Déclaration relative aux convictions et aux principes directeurs

La Déclaration relative aux convictions et aux principes directeurs est révisée de manière périodique. La déclaration actuellement en vigueur a été adoptée par le sous-exécutif du Conseil général en avril 2019.

La <u>Déclaration relative aux convictions et aux principes directeurs</u> du régime de retraite peut être consultée en ligne par l'ensemble des membres et du personnel du régime.

#### **Mandats**

Les <u>mandats</u> du Conseil de retraite, du Comité d'investissement et du Comité consultatif du régime de retraite énoncent des exigences telles que les responsabilités et les obligations de rendre compte du Conseil ou des comités, le nombre minimal et maximal de membres de chaque comité, les domaines de spécialisation que doivent maîtriser les membres, etc. Les mandats sont revus régulièrement de façon à les harmoniser avec les pratiques exemplaires en vigueur.

# Énoncé des politiques et des procédures de placement (SIPP)

L'Énoncé des politiques et des procédures de placement (en anglais) est un document requis pour tous les régimes de retraite enregistrés en Ontario. Il est revu chaque année et toute révision est déposée auprès de l'organisme de réglementation approprié.

#### Politique de financement

La <u>Politique de financement</u> du régime de retraite a été rédigée de façon à concorder avec la Déclaration relative aux convictions et aux principes directeurs. Elle énonce, à l'intention des membres du Conseil de retraite et de leurs déléguées et délégués, des lignes directrices sur la prise de décisions concernant la composition de l'actif, les augmentations (ou les diminutions) des prestations et les niveaux de cotisation. Les exigences en matière de financement visant les régimes de retraite à prestations déterminées enregistrés de l'Ontario ont été modifiées depuis le 1<sup>er</sup> mai 2018, et la Politique de financement a été révisée en conséquence. La Politique de financement actuellement en vigueur a été approuvée par l'exécutif du Conseil général le 25 mai 2020.



### **COMMUNICATIONS DU CONSEIL DE RETRAITE**

#### **Vous informer**

Les communications du Conseil de retraite et de l'Unité des ministères et de l'emploi visent à vous informer sur votre régime de retraite et sur les efforts que déploie le Conseil de retraite pour s'assurer que le régime est protégé. Malgré les nombreuses difficultés auxquelles se heurtent tous les régimes de retraite à prestations déterminées, les personnes membres (actives et retraitées) disposent d'un régime de retraite géré de manière responsable par des administratrices et des administrateurs de talent, y compris des cadres supérieurs du secteur canadien des pensions, des membres de l'exécutif du Conseil général et des membres issus de la communauté de l'Église. Le régime est supervisé par un Conseil de retraite qui met tout en œuvre pour que les promesses faites aux membres au sujet des prestations de retraite soient tenues.

Nous avons conçu différents outils pour vous informer.

#### Site Web du Centre d'avantages sociaux

Visitez le <u>site Web du Centre d'avantages sociaux</u> <u>de l'Église Unie</u> pour consulter des mises à jour et des renseignements importants sur vos régimes de retraite et d'avantages sociaux collectifs, y compris sur les étapes à suivre au moment de prendre votre retraite.

#### Relevés annuels envoyés aux membres

Chaque année, en juin, le personnel du régime de retraite envoie des relevés annuels aux membres actifs, retraités et inactifs du régime. Comme l'exige la législation sur les pensions, les relevés annuels des membres sont envoyés par la poste à leur domicile. Il est donc essentiel de mettre à jour votre adresse.

#### Pour mettre à jour votre adresse postale

Membres actifs: avisez votre administrateur de la paie.

Retraités: écrivez à MinistryandEmployment@united-church.ca ou laissez un message au 1-800-268-3781, poste 3031.

#### Séminaires en ligne

Le personnel de l'Unité des ministères et de l'emploi a mis à jour les présentations en ligne : au lieu de cibler uniquement les membres du personnel qui s'apprêtent à partir à la retraite, le séminaire d'information sur la retraite s'adresse maintenant à toutes les personnes membres du régime. Informezvous sur la protection que vous assure le régime, sa gouvernance et l'investissement responsable de ses fonds, et sur tout ce que vous devez savoir alors que vous accumulez des prestations durant vos années de service.

Offerts en collaboration avec United in Learning, les séminaires en ligne (en anglais seulement) sont régulièrement suivis par un groupe diversifié de membres du personnel et de cadres bénévoles (trésorières et trésoriers, membres de comité M&P). Il est possible d'y accéder virtuellement par le portail AdobeConnect. L'interactivité est un moyen extraordinaire d'obtenir des réponses aux questions que l'on peut se poser et de s'informer auprès des autres membres et du personnel de l'Unité des ministères et de l'emploi. La prochaine présentation du séminaire d'information sur la retraite est prévue le 28 septembre 2022.

Si vous ne pouvez pas vous joindre à nous en ligne ou si vous souhaitez revoir des séminaires antérieurs, des enregistrements sont disponibles sur la page Recorded Webinars de United in Learning (en anglais seulement).

#### Le rapport annuel

Le rapport annuel du régime de retraite n'est plus imprimé, mais il est disponible en format PDF dans le site Web du <u>Fonds de documents du Centre</u> d'avantages sociaux.

Si vous désirez recevoir un exemplaire imprimé du rapport, communiquez avec l'Unité des ministères et de l'emploi de l'une des façons suivantes :

- Envoyez un courriel à MinistryandEmployment@ united-church.ca en indiquant comme objet
   «Rapport annuel du Régime de retraite».
- Laissez un message au 1-800-268-3781, poste 3031.
   Veuillez donner votre nom (en épelant votre nom de famille), l'adresse postale de votre domicile et votre code postal.

Nous pouvons vous envoyer n'importe quelle ressource produite par l'Unité des ministères et de l'emploi; pour cela, il suffit de communiquer avec nous par l'une ou l'autre des méthodes susmentionnées.



## BÉNÉVOLES ET EMPLOYÉS

#### Conseil de retraite

Pasteur Mitchell Anderson, BA (spécialisé), MBA, MDiv (spécialisé)

Sharon Aylsworth, BA (spécialisé) (jusqu'en septembre 2022)

Darwin Bozek, FCPA, FCGA

David Gilliland, BMath, FSA, FCIA, CFA, MAAA, CERA (jusqu'en juin 2022)

Douglas D. Greaves, HBA, CFA, ICD.D (jusqu'en juin 2022)

Pasteur Hae-Bin Jung, BA, MDiv, MTS

Kit (Kathleen) Loewen, BSc, BEd, MEd (jusqu'en décembre 2022)

Katharine Preston, MBA, BEng

Marcus Robertson (président), BSc (spécialisé), MSc, FSA, FCIA (jusqu'en juin 2022)

Anne Soh, FSA, FCIA (prochaine présidente)

Joanne Wilson, BSc, MBA

# Comité consultatif du régime de retraite (CCRR)

James Clarkson, CPA, CA

Juan Diz, BA (spécialisé)

Audrey Forbes, BAS, CEBS, MPA

Caroline L. Helbronner, BA, LLB

Laura Newman, FCIA, FSA

Kevin Pyo, FSA, FCIA

Marcus Robertson, BSc (spécialisé), MSc, FSA, FCIA (rep. Conseil de retraite jusqu'en juin 2022)

Jacques Tremblay (président), FCIA, FSA, MAAA

#### Comité d'investissement

Douglas D. Greaves, HBA, CFA, ICD.D (rep. Conseil de retraite jusqu'en juin 2022)

Andrew (Andy) Greene, MA, CIM, CAIA

David Kaposi, CFA

Claire Kyle, CFA

Deborah Leckman (présidente), MBA, CFA

Sean Macaulay, CFA

William (Bill) Mackenzie, ICD.D

Mary Anne Wiley, CFA

Kathleen Wylie, CFA

#### Soutien du personnel

David Dawrant, gestionnaire principal, Administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux

Pasteur Alan Hall, directeur, Ministères et emploi

Derek Hurst, gestionnaire du fonds de pension

Erik Mathiesen, directeur, Finances

Shenagh Rosa, gestionnaire, Conformité des pensions communications

Stefanie Uyesugi-Cooper, Participation des membres, Régimes de retraite et d'avantages sociaux



Le présent rapport s'adresse à vous, les membres du régime de retraite. Il nous permet de rendre compte de la gestion des ressources que vous nous avez confiées. Nous mettons tout en œuvre pour continuer à mériter votre confiance.

Nous vous remercions de votre service loyal au sein de l'Église Unie comme au sein des ministères, organisations et communautés locales. Ensemble, nous partageons un engagement à célébrer la présence de Dieu, à vivre avec respect dans la Création, à aimer et à servir les autres, à rechercher la justice, à résister au mal et à proclamer Jésus.

Veuillez noter que, pour économiser du papier et réduire les frais d'impression et de distribution par la poste, le Rapport annuel du Régime de retraite de l'Église Unie du Canada est diffusé principalement en ligne.

Si vous désirez poser des questions ou formuler des commentaires, ou si vous souhaitez recevoir un exemplaire imprimé du Rapport, veuillez communiquer avec l'Unité des ministères et de l'emploi :

Unité des ministères et de l'emploi Église Unie du Canada 3250 Bloor Street West, Suite 200 Toronto, ON M8X 2Y4

1-800-268-3781, poste 3031 PensionBoard@united-church.ca

Indiquez votre nom et votre adresse postale complète.



The United Church of Canada/L'Église Unie du Canada Conception : Carina Cruz Domingues, Graphics and Print

La version anglaise intégrale du rapport annuel est disponible en ligne à uccbenefits.ca.

Photo de couverture : © Pictureguy66 | Dreamstime.com

Autres photos : Dreamstime.com et iStock Photos. Tous les crédits photo figurent sur les photos.

Imprimé au Canada 220057

